

DEPUIS LE 12 JANVIER 2021

Cabine de téléconsultation

Pour faciliter l'accès aux soins des habitants du territoire, le Département de l'Ain et la Communauté de communes Bugey Sud innovent en mettant à disposition un service de télémedecine via une cabine de téléconsultation installée à :

Îlot Grammont
Rue du Lt André Argenton
01300 Belley



Comment ça marche



01 Prendre rendez-vous

- **Via le site internet** : imedians.com
Code d'activation à indiquer pour l'inscription sur le site : **BEL149**
- **Ou par téléphone** : **01 70 81 49 46**
Coût d'un appel local – Appel non surtaxé
- **Consultations** **Mardi** : 9h-12h / **Mercredi** : 9h-12h et 14h-17h / **Judi** : 9h-12h
Vendredi : 14h-17h
- **Âge minimum** : 14 ans et venir accompagné d'un représentant légal
- **Les rendez-vous ne peuvent pas être pris plus de 72 h à l'avance**



02 Le jour de la consultation

Sur place, un référent cabine accueille le patient. La téléconsultation est ensuite réalisée entre le patient et le médecin uniquement. Installé dans la cabine, le patient suit les consignes inscrites sur l'écran vidéo, introduit sa carte vitale et son code rdv puis accède à la consultation, rejoint par le médecin téléconsultant avec lequel il a pris rendez-vous.



03 Pendant la téléconsultation

- La cabine de téléconsultation est un Dispositif Médical équipé d'instruments et de capteurs qui permettent de réaliser l'examen clinique. Pendant la consultation, le médecin téléconsultant guide le patient dans la manipulation des instruments et échange avec lui sur ses symptômes afin d'établir un diagnostic.
- À la fin de la téléconsultation, le patient récupère le compte rendu du médecin, le résumé de ses prises de mesures et le cas échéant son ordonnance, imprimés directement dans la cabine.
- La consultation est intégralement prise en charge par l'Assurance Maladie (*conformément à l'ordonnance n°2020-737 du 17 juin 2020*).
- À chaque passage, la cabine est désinfectée par le référent, selon un protocole d'hygiène strict.



Jean Deguerry
Président du
Département de l'Ain

« La lutte contre la désertification médicale est un enjeu majeur. Je me réjouis de l'ouverture de cette cabine de téléconsultation sur le secteur de Belley. Ce dispositif en appellera d'autres puisque 5 cabines au total seront installées dans l'Ain d'ici à la fin du premier trimestre 2021.



Pauline Godet
Présidente de la
Communauté de communes Bugey Sud

« L'accès aux soins, pour tous et partout, est une préoccupation majeure pour la Communauté de communes Bugey Sud. C'est pourquoi, nous avons souhaité nous associer à l'initiative du Département de l'Ain pour offrir aux habitants du territoire un nouveau service innovant.



Infos pratiques

Plus d'informations sur les sites internet de la Communauté de communes Bugey Sud :
www.ccbugeysud.com
ou sur le site du Département de l'Ain : **www.teleconsultation.ain.fr**

La Consult Station® est un Dispositif Médical de Classe IIa, produit réglementé qui porte à ce titre le marquage CE. Age minimum : 14 ans si accompagné d'un représentant légal. Lire attentivement la notice avant utilisation. Toutes les données de santé sont strictement confidentielles. Seul le patient y a accès ainsi que le médecin uniquement pendant la consultation.